



attac

Le Courriel d'information

n°276 – Mardi 23 Octobre 2001.

CE NUMERO N'EST PAS A VENDRE

Dans ce numéro

1- L'éducation la tête sur le billot

Pour l'Australie, la libéralisation du commerce des services d'éducation est essentiellement un moyen de fournir aux individus de tous les pays l'accès à toute une série d'options en matière d'éducation. Les avantages liés à la libéralisation des services d'éducation et à la facilitation d'échanges internationaux accrus d'étudiants et de fournisseurs de services d'éducation sont notamment les suivants: plus grande concurrence entre établissements, dont les effets bénéfiques se répercutent sur l'ensemble des étudiants.

2- Notre monde n'est pas à vendre

Le commerce envers et contre tout. « Si la rencontre est repoussée, la dynamique que nous avons réussi à lancer sera rompue », a averti un officiel japonais, ajoutant qu'il pensait que les membres étaient bien engagés pour trouver un accord sur le lancement d'un nouveau round à Doha.

3- Le Jihad du Commerce

Le 24 Septembre, dans un discours devant l'Institut d'Economie Internationale, l'ambassadeur du commerce Zoellick a posé les bases d'un nouveau McCarthisme visant les dissidents anti-mondialisation. " Les terroristes haïssent les idées dont l'Amérique s'est fait le champion autour du monde " a-t-il dit. " Il est inévitable que les gens se demandent s'il y a des connections intellectuelles avec d'autres qui ont déclenché la violence vis à vis de la finance internationale, la mondialisation et les Etats Unis ".

4- Brèves d'OMC

Au sujet de l'établissement de mesures de sauvegarde d'urgence selon l'AGCS, les USA ont fait savoir dans une communication qu'ils n'accepteraient de continuer à discuter de façon détaillée d'un possible accord sur ce sujet que s'ils étaient sûrs que cela amèneraient les autres membres à améliorer leur engagement dans les négociations sur l'accès au marché, à la stupeur de beaucoup de PED. Ceux-ci n'ont cessé de plaider en faveur de l'adoption de mesures de sauvegarde d'urgence, annonçant qu'il ne fallait pas s'attendre à ce qu'ils présentent d'autres engagements durant les négociations sur la libéralisation des services s'ils n'obtenaient pas une issue de secours.

5- Vous avez rendez-vous avec ATTAC

L'éducation, la tête sur le billot

Voici deux documents importants autour des enjeux de l'éducation dans les négociations commerciales multilatérales. Le premier est une déclaration conjointe de plusieurs associations d'universités dont certaines sont sur le continent nord-américain. Ce fait est important car non seulement la privatisation est déjà largement entamée, mais entre l'AGCS (accord négocié dans le cadre de l'OMC) et l'Accord de Libre Echange des Amériques, le système d'éducation est attaqué sur deux fronts. Le deuxième est un document officiel du gouvernement australien dans le cadre de l'AGCS. Ce document mis en relation avec l'article que nous avions fait paraître dans le Courriel 223 « Crise de confiance dans les universités australiennes », montre assez bien ce qu'on nous réserverait dans « l'avenir radieux qui se décidera à Doha ».

Extrait : « Depuis quelques semaines, la presse nationale fait état de pratiques tendant à montrer que les étudiants solvables attestant de résultats insuffisants recevraient un traitement de faveur de la part de certaines universités. Celles-ci se sentent en effet de plus en plus incitées à la quête de revenus privés depuis les sévères coupes effectuées, lors de l'avènement du gouvernement Howard, dans la part du budget fédérale destinée aux universités. Que les universités puissent être amenées à baisser leur niveau et à compromettre leur intégrité pour récupérer des fonds suscite un scandale et reflète une crise de confiance qui couve depuis un certain temps vis-à-vis de l'enseignement supérieur australien. »

1- Déclaration conjointe sur l'enseignement supérieur et l'Accord général sur le commerce des services



attac

LISTE DES SIGNATAIRES

Association des universités et collèges du Canada (AUCC) – représente 92 universités et collèges universitaires publics et privés sans but lucratif du Canada ; American Council on Education (ACE) - représente 1 800 collèges universitaires et universités des États-Unis ; Association Européenne de l'Université (EUA) - représente 30 conférences nationales de recteurs et 537 universités individuelles de tout le continent européen ; Council for Higher Education Accreditation (CHEA) - représente 3 000 collèges universitaires et universités agréés et 60 instances d'agrément des établissements et des programmes aux États-Unis.

INTRODUCTION

L'Accord général sur le commerce des services (AGCS) est un accord multilatéral ayant force exécutoire qui couvre le commerce international des services. Les services d'éducation, y compris les services d'enseignement supérieur, font partie des 12 secteurs généraux inclus dans l'accord. Nous, les associations énumérées ci-dessus, présentons la déclaration suivante concernant l'AGCS et le commerce des services d'éducation.

PRINCIPES

Attendu

Que la raison d'être de l'enseignement supérieur est de servir l'intérêt public et qu'il ne constitue pas une " marchandise ", un fait que les États membres de l'OMC ont reconnu dans des conventions et déclarations de l'UNESCO et d'autres instances internationales ou multilatérales. La mission de l'enseignement supérieur est de contribuer au développement durable et à l'amélioration de la société dans son ensemble, à savoir : éduquer des diplômés hautement qualifiés, capables de répondre aux besoins de tous les secteurs de l'activité humaine ; promouvoir, créer et diffuser les connaissances par la recherche; interpréter, préserver et promouvoir les cultures dans le contexte du pluralisme culturel et de la diversité culturelle ; offrir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ; contribuer au développement et à l'amélioration de l'éducation à tous les niveaux ; protéger et promouvoir la société civile en inculquant aux jeunes les valeurs qui sont à la base d'une citoyenneté démocratique et en offrant des points de vue critiques et objectifs dans le débat portant sur

les choix stratégiques que les sociétés ont à faire.

Que, face à ce mandat public, le pouvoir de réglementer l'enseignement supérieur doit demeurer la prérogative des instances compétentes désignées de n'importe quel pays. Rien dans les accords internationaux du commerce ne devrait restreindre ou limiter ce pouvoir.

Que les exportations des services d'éducation devraient compléter et non pas saper les efforts déployés par les pays en développement pour développer et améliorer leurs propres systèmes nationaux d'enseignement supérieur. Quoique la coopération internationale et le commerce international des services d'éducation puissent offrir aux pays en développement la possibilité de renforcer leurs ressources humaines, les règles du commerce ne doivent pas avoir pour effet d'imposer aux nations des modèles ou des approches de l'enseignement supérieur ou d'affaiblir leurs propres systèmes.

Que l'internationalisation de l'enseignement supérieur fait partie intégrante de la qualité et de la pertinence de l'entreprise universitaire et de la mission de recherche au XXI^e siècle. Pour la plupart des établissements, le commerce international de l'enseignement supérieur joue un rôle important dans la réalisation de la mission de l'enseignement supérieur. Pour ces établissements, les exportations de services d'éducation, comme le recrutement d'étudiants étrangers ou la fourniture de programmes d'enseignement supérieur au-delà des frontières par la formation à distance, font partie d'une vaste série d'activités internationales qui incluent les échanges de professeurs et d'étudiants, la coopération en recherche et les initiatives de renforcement des capacités dans les pays en développement.

Que la qualité est un objectif clé de la fourniture des services d'enseignement supérieur à l'intérieur du pays et de l'exportation des services d'éducation, quel que soit le mode de livraison. Des mécanismes appropriés d'assurance de la qualité, administrés par les établissements d'enseignement supérieur sous la supervision des instances compétentes, doivent exister afin que la qualité ne soit pas compromise. Ces mécanismes doivent être transparents et largement compris.

Que la coopération internationale en enseignement supérieur doit obéir à des règles. Les États membres de l'OMC ont déjà établi des



attac

mécanismes visant à réaliser cet objectif dans des forums comme l'UNESCO, notamment des conventions internationales sur la reconnaissance des diplômes et un réseau de centres nationaux d'information sur les diplômes étrangers. Nos gouvernements respectifs doivent développer ces mécanismes et mieux appuyer leur mise en œuvre afin de protéger les apprenants.

Que l'enseignement supérieur diffère grandement de la plupart des autres secteurs de service, car à cause de son mandat public, il existe en général dans la fourniture de ces services un degré élevé d'intervention gouvernementale auquel se greffent du financement privé et des activités commerciales. Cette combinaison d'interventions publiques et privées a des effets non seulement dans le secteur mais, en fait, dans les établissements individuels qu'il englobe.

Que les systèmes d'enseignement supérieur publics et privés sont enchevêtrés et interdépendants. Par conséquent, pour les besoins de l'AGCS, il est impossible de séparer effectivement certains sous-secteurs, p. ex. l'éducation des adultes, ou certains types d'établissements, p. ex. les " fournisseurs privés ", sans provoquer de conséquences sur d'autres parties du système.

Qu'il faut faire preuve de prudence avant d'ébranler la qualité, l'intégrité, l'accessibilité et l'équité de nos établissements et systèmes d'enseignement supérieur sans en retirer d'avantages évidents.

Que la transparence et la consultation ouverte avec les intervenants concernés est impérative dans l'élaboration d'une politique officielle efficace.

JUSTIFICATION

Étant donné

Que l'on connaît très peu les conséquences de l'inclusion des services d'éducation dans l'AGCS sur des éléments comme la qualité, l'accès et l'équité de l'enseignement supérieur, sur le pouvoir national de réglementer les systèmes d'enseignement supérieur, et sur les subsides publics consacrés à l'enseignement supérieur. Les risques potentiels de l'inclusion de l'enseignement supérieur dans l'AGCS, comme indiqué ci-dessus, pourraient être très importants.

Qu'il existe actuellement des obstacles à la commercialisation des services d'éducation mais qu'il ne semble pas y avoir de problème majeur en général. Les établissements continuent à pouvoir élaborer activement des accords d'échanges, des programmes de formation à distance, des collaborations en recherche, des partenariats outre-mer, etc., pour réaliser leurs objectifs d'internationalisation et contribuer au développement international. De plus, beaucoup de ces obstacles semblent liés au manque de reconnaissance des qualifications universitaires ou aux préoccupations que suscite la qualité des fournisseurs de services d'éducation ; il est par conséquent improbable que les politiques commerciales découlant du processus de l'AGCS aboliront ces obstacles. À l'inverse, il existe des mécanismes, comme la Convention sur la reconnaissance des qualifications concernant l'enseignement supérieur dans la région de l'Europe (Convention de Lisbonne), qui sont ouverts à tous les États et traitent de ces questions. De plus, des centres nationaux d'information facilitent la reconnaissance des qualifications, et des débats animés se déroulent sur les moyens d'améliorer la reconnaissance bilatérale ou multilatérale des mécanismes nationaux d'assurance de la qualité.

Qu'il est extrêmement difficile de définir clairement les services d'éducation fournis sur une base strictement commerciale à cause de la combinaison des facteurs publics et privés dans tous les systèmes et au sein de nombreux établissements d'enseignement supérieur.

Que l'article I:3 de l'AGCS est considéré ambigu et ouvert à l'interprétation. Même si nous apprécions le fait que les hauts fonctionnaires de nos gouvernements respectifs insistent pour que les systèmes publics de service soient exemptés des dispositions de l'accord en vertu de l'article I:3, nous ne voyons pas la justification de cette conclusion en l'absence de définitions claires et largement acceptées, et plus important, du fait que les composantes du système ont des liens inextricables. En outre, l'histoire montre que les tribunaux commerciaux interprètent étroitement les exemptions aux accords internationaux comme l'AGCS. Pour ces raisons, il ne semble pas réaliste de présumer que l'éducation publique du niveau tertiaire échappe à l'AGCS à cause de l'article I:3.

Que beaucoup de nos pays respectifs n'ont pas entrepris de processus efficace de consultation entre les hauts fonctionnaires du commerce et les organisations représentant les



attac

établissements publics et privés d'enseignement supérieur.

DÉCLARATION

En vertu de ces principes et étant donné les circonstances, l'Association des universités et collèges du Canada, l'American Council on Education, l'Association Européenne de l'Université et le Council for Higher Education Accreditation déclarent conjointement ce qui suit:

Nos établissements membres sont déterminés à réduire les obstacles au commerce international de l'enseignement supérieur en recourant à des conventions et à des accords qui ne font pas partie des politiques commerciales. Cet engagement inclut, sans s'y limiter, l'amélioration des communications, l'expansion des échanges d'information et l'élaboration d'accords concernant les établissements, les programmes et les grades de l'enseignement supérieur ou les pratiques d'examen des qualifications et de la qualité.

Dans le contexte de l'AGCS, nos pays respectifs ne devraient pas prendre d'engagement en matière de services d'enseignement supérieur ou dans les catégories connexes que sont l'éducation des adultes et les autres services d'éducation. Si des engagements de ce type ont été pris en 1995, il ne faudrait pas en prévoir d'autres.

L'AUCC, l'ACE, l'EUA et la CHEA portent cette déclaration conjointe à l'attention du gouvernement du Canada, du bureau du représentant du commerce des États-Unis, de la Commission européenne, des États européens membres du nouveau secteur de l'enseignement supérieur européen, et de tous les États intéressés membres de l'OMC.

DATE : 28 septembre 2001

2- ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

S/CSS/W/110 1er octobre 2001 (01-4716)

Conseil du commerce des services

Session extraordinaire

Original: anglais

COMMUNICATION DE L'AUSTRALIE

Proposition de négociation pour les services d'éducation

La délégation de l'Australie a fait parvenir au Secrétariat la communication ci-après, en demandant qu'elle soit distribuée aux membres du Conseil du commerce des services.

I. INTRODUCTION

1. Le présent document contient une proposition de négociation de l'Australie pour le secteur des services d'éducation. L'Australie se réserve le droit de présenter ultérieurement de nouvelles propositions, plus détaillées, concernant ce secteur.

2. L'Australie reconnaît que les pouvoirs publics du monde entier, seuls ou en partenariat avec des particuliers et des organisations du secteur privé et non gouvernementales, jouent un rôle appréciable dans le financement, la fourniture et la réglementation de l'éducation, ce qui témoigne de l'importance que revêt l'éducation pour la préparation de l'individu à sa vie de citoyen, pour la transmission des valeurs et de la culture et pour l'instauration du bien-être à l'échelle nationale. En conséquence, l'Australie estime que les pouvoirs publics doivent conserver leur droit souverain de déterminer leur propre financement national et leurs politiques et mesures de réglementation.

II. RÔLE DE LA LIBÉRALISATION DU COMMERCE DANS L'AMÉLIORATION DES POSSIBILITÉS D'ÉDUCATION

3. Le commerce des services d'éducation revêt une importance croissante sur le plan international, mais ce secteur reste l'un de ceux où les engagements au titre de l'AGCS sont les moins nombreux. Rares sont les Membres de l'OMC qui ont fait savoir qu'ils avaient pris des engagements au titre de l'AGCS concernant l'ouverture des secteurs de l'éducation de leurs pays respectifs.

4. Pour l'Australie, la libéralisation du commerce des services d'éducation est essentiellement un moyen de fournir aux individus de tous les pays l'accès à toute une série d'options en matière d'éducation. Les avantages liés à la libéralisation des services d'éducation et à la facilitation d'échanges internationaux accrus d'étudiants et de fournisseurs de services d'éducation sont notamment les suivants :

- accès plus facile à un enseignement et à des cours de formation qui, d'un point de vue qualitatif et quantitatif, ne sont pas normalement disponibles dans le pays d'origine; et
- plus grande concurrence entre établissements, dont les effets bénéfiques se répercutent sur l'ensemble des étudiants.



attac

5. L'Australie considère également la libéralisation du commerce des services d'éducation comme le moyen le plus efficace d'encourager l'internationalisation de l'éducation et de promouvoir les échanges d'étudiants entre pays. Les avantages à long terme de l'internationalisation de l'éducation sont les suivants :

- meilleure connaissance et valorisation des autres langues, cultures et sociétés. Les étudiants tireront profit des connaissances et des compétences acquises sur les plans professionnel et culturel;
- facilitation des échanges de personnes, d'idées et d'expériences. Ces échanges sont enrichissants par leur diversité sur les plans national et international et contribuent au brassage des connaissances générales sur le plan international;
- établissement de réseaux de relations entre individus, groupes et établissements susceptibles de favoriser de futures alliances économiques, politiques et socioculturelles.

6. Ces avantages considérables montrent qu'il est souhaitable de faciliter des échanges internationaux accrus d'étudiants ainsi que de fournisseurs de services d'éducation.

III. OBSTACLES

7. Des recherches² menées par le gouvernement australien permettent de recenser un certain nombre d'obstacles à une libéralisation plus poussée du secteur des services d'éducation. Il s'agit notamment des suivants :

Consommation à l'étranger :

- prescriptions en matière de visas réglementant la libre circulation d'étudiants entre pays;
- prescriptions en matière de change réglementant la libre circulation d'étudiants entre pays;
- problèmes que pose la reconnaissance des qualifications, ce qui décourage l'acquisition de ces dernières dans des établissements étrangers.

Présence commerciale :

- limitations concernant la participation de capital étranger;
- règles en matière d'accords de jumelage restreignant le développement de ces arrangements entre établissements;
- manque de transparence des cadres officiels de réglementation, de politique et de financement.

Présence de personnes physiques :

- questions de visas réglementant la libre circulation des universitaires;
- règles en matière d'emploi réglementant la libre circulation des universitaires;
- restrictions à l'utilisation ou à l'importation de matériels didactiques (matériels d'enseignement professionnels).

Fourniture transfrontières :

- mise en place de nouveaux obstacles à mesure que les pouvoirs publics réagissent à l'utilisation croissante d'Internet pour la fourniture de services d'éducation;
- restrictions à l'utilisation ou à l'importation de matériels didactiques (matériels d'enseignement professionnels).

IV. PROPOSITION

8. L'Australie estime que les principes spécifiques ci-après sont importants pour libéraliser le commerce des services d'éducation.

a) Les négociations relatives aux services d'éducation devraient viser à donner aux consommateurs (étudiants) de tous les pays l'accès à des services d'éducation optimaux, quel que soit le lieu où ils sont fournis et quel qu'en soit le mode de fourniture.

b) Les négociations relatives aux services d'éducation ne devraient pas empêcher les pays Membres d'établir leurs propres objectifs en matière d'éducation, ni d'appliquer les mesures de réglementation nécessaires pour les atteindre.

c) Les négociations relatives aux services d'éducation ne devraient pas empêcher les pays Membres d'affecter des fonds publics à l'éducation afin d'atteindre les objectifs de politique et de réglementation nationaux.

d) Il existe d'importants liens entre les cadres réglementaires régissant le commerce international des services d'éducation et d'autres secteurs des services (par exemple le secteur des télécommunications/audiovisuel et le mouvement des personnes physiques). C'est pourquoi il faudrait envisager les négociations relatives aux services d'éducation dans le contexte d'un cycle global sur les services.

e) Les négociations relatives aux services d'éducation devraient toujours reconnaître le droit souverain des pays Membres de continuer à filtrer l'immigration temporaire.



attac

9. L'Australie tire actuellement profit des avantages qu'offre un système d'éducation et de formation relativement ouvert. Cette ouverture ressort du nombre important d'engagements que l'Australie a contractés dans sa liste actuelle au titre de l'AGCS pour les services d'éducation suivants: enseignement secondaire, enseignement supérieur et autres services d'éducation. L'Australie estime que tous les Membres devraient envisager, dans le cadre du cycle en cours, de prendre, pour les services d'éducation, des engagements analogues à ceux qu'elle a déjà contractés. Cela vaut en particulier pour les Membres qui n'ont pas contracté précédemment d'engagements pour les services d'éducation.

POUR EN SAVOIR PLUS & PARTICIPER :

A l'occasion des mobilisations qui s'organisent dans le monde entier pour les 9 et 10 novembre contre un Nouveau Cycle de négociations à l'occasion de réunion de l'OMC à Doha (Qatar), nous vous invitons à consulter le site Internet qui est spécialement dédié à cet événement: <http://attac.org/nonewround> Les appels, les analyses, les documents officiels, les rendez-vous, un quotidien sur l'OMC (inscription dès l'entrée du site)

Notre monde n'est pas à vendre

Ce week-end le Président Bush a encore confirmé son appui à la tenue de la conférence ministérielle de l'OMC aux dates prévues et à Doha (Qatar). Voici l'article d'un article paru la semaine dernière. Manifestons le 10 novembre ! Il y a sûrement quelque chose qui se prépare en bas de chez vous. Voir pour plus d'informations : <http://attac.org/nonewround/mob>

Commerce international

Les officiels Qatari écartent l'idée de repousser la rencontre ministérielle de Doha, prévue en Novembre.

Genève : Les officiels Qatari ont rejeté l'idée de reculer la 4ème conférence ministérielle de l'OMC qui doit se tenir à Doha, capitale du Qatar, du 9 au 13 novembre.

Le bruit court à Genève, parmi les diplomates de l'OMC, que la rencontre de Doha pourrait être repoussée voire annulée en raison des tensions croissantes qui règnent dans la région, suite aux frappes américaines en Afghanistan.

Le 10 Octobre, les représentants du Qatar à Genève qui devaient s'entretenir avec les

fonctionnaires de l'OMC au sujet des préparatifs de la rencontre de Doha ont dit à la BNA que l'événement aurait lieu comme prévu et qu'il n'était pas question de le repousser à une date ultérieure.

Décider de reculer la rencontre impliquerait, selon eux, que l'OMC doive choisir une autre ville d'accueil. Le Ramadan, le mois de jeûne des musulmans, commence à la mi-novembre, suivi immédiatement par les fêtes de fin d'année. Après cela, les organisateurs rencontreront des difficultés pour loger les participants.

Un officiel a remarqué qu'une bonne partie des villas offertes pour recevoir les délégués ministériels ont été louées pour 6 mois par le gouvernement qatari et ce jusqu'à la fin de l'année. Après cela, le gouvernement aura du mal à réunir le nombre minimum de chambres requises. « Nous n'aurons alors plus un sou » a expliqué le représentant.

Le gouvernement du Qatar a alloué entre 15 et 20 millions de dollars à l'organisation de la conférence de l'OMC ; il ne s'attend à récupérer qu'une fraction de cette somme auprès des diplomates commerciaux, des journalistes et des organisation non-gouvernementales assistant à l'événement. Annuler l'événement aurait de graves conséquences pour l'industrie hôtelière et touristique du pays, alors que cette dernière souffre déjà de l'impact des attaques terroristes aux USA et des frappes en Afghanistan.

Qatar était le seul membre de l'OMC à avoir proposé d'accueillir la 4ème conférence de l'OMC après la désastreuse rencontre de Seattle en 1999. Le Chili avait aussi envisagé d'organiser l'événement mais s'est finalement désisté, invoquant des raisons financières.

L'engagement des USA

Les officiels Qatari ont affirmé que, lors d'une récente visite à Washington, l'émir du Qatar, Sheik Hamad Ben Khalifa Al-Thani, s'est vu manifesté le soutien des autorités américaines pour que la conférence de l'OMC se tienne à la date prévue. Ils ont également dit qu'ils n'avaient reçu aucun signe de la part du secrétariat de l'OMC ni d'aucun des 142 membres de l'organisation qui indiquerait que l'on ait demandé à l'OMC de reconsidérer sa décision de se rendre à Doha.

Selon certaines rumeurs, le gouvernement Suisse a discrètement été sollicité pour que



attac

Genève soit un lieu de repli de dernière minute pour la réunion de Novembre, au cas où la situation se détériorerait au Moyen Orient ; les autorités suisse ont cependant affirmé ne pas être au courant d'une telle éventualité. En tant que pays de résidence de l'OMC, la Suisse serait obligée d'accueillir la rencontre ministérielle si la demande lui en était faite.

Le représentant du commerce américain Robert Zoellick a affirmé, le 25 septembre, que la sécurité était le premier soucis des USA en ce qui concerne la rencontre de Doha. Les officiels du Qatar ont mis en avant le fait que 5000 policiers seront affectés à la sécurité de l'événement et que leur gouvernement consulterait les autres pays aux sujets des mesures de sécurité déployées par ces derniers à l'approche de la rencontre.

Certains fonctionnaires du commerce ont attiré l'attention sur le fait que la décision de repousser l'événement constituerait un sérieux contretemps pour le lancement d'un nouveau round de négociations, alors que cet objectif figure en bonne place au menu de la rencontre de Doha.

« Si la rencontre est repoussée, la dynamique que nous avons réussi à lancer sera rompue », a averti un officiels japonais, ajoutant qu'il pensait que les membres étaient bien engagés pour trouver un accord sur le lancement d'un nouveau round à Doha.

Par Daniel Pruzin. The Bureau of National Affairs, Inc., Washington D.C.
Traduction: Xavier de la Vega, traducteur bénévole coordinat@attac.org

POUR EN SAVOIR PLUS & PARTICIPER :

A l'occasion des mobilisations qui s'organisent dans le monde entier pour les 9 et 10 novembre contre un Nouveau Cycle de négociations à l'occasion de réunion de l'OMC à Doha (Qatar), nous vous invitons à consulter le site Internet qui est spécialement dédié à cet événement: <http://attac.org/nonewround> Les appels, les analyses, les documents officiels, les rendez-vous, un quotidien sur l'OMC (inscription dès l'entrée du site)

Le Jihad du commerce

par Greg Palast

Après l'attaque du Trade World Center, quelques marchands entrepreneurs ici à New York ont essayé de vendre de petits sachets de cendres

aux familles des victimes, soit disant en provenance des disparus de leurs familles. Cette commercialisation totalement écœurante du meurtre de masse ne s'arrête pas là. A peine les tours avaient touché le sol que le porte-parole américain du Commerce Robert Zoellick a proclamé que le moyen d'abattre Oussama bin Laden consiste à donner à George W. Bush l'autorisation de négocier le traité sur le Commerce par la « voie express » (Fast Track) extraordinaire. L'ambassadeur ben Zoellick, parlant depuis ce qui semblait une grotte sur Capitol Hill, entouré de Républicains non identifiés, a dit aux Américains qu'ils avaient à choisir : ou bien le commerce libéralisé ou bien le terrorisme. Vous pourriez penser que les Démocrates ont jeté leurs foudres sur Zoellick pour cette manœuvre grossière, sans cœur et passablement excentrique consistant à foncer au milieu de l'ordre du jour des grandes affaires de Bush pendant qu'une nation était en deuil. Mais cette semaine, les Démocrates va t'en guerre du Congrès vont probablement voter en faveur de la remise sur pied de la législation sur le Commerce moribonde.

La " voie express " (Fast Track) donne carte blanche à Bush pour négocier un fort élargissement des pouvoirs de l'OMC, en avance sur le brin de causerie de l'OMC prévu au Qatar dans 3 semaines. La " voie express " donne aussi un sérieux coup de pouce en faveur de l'approbation de la Zone de Libre Echange des Amériques (FTAA). L'annonce a été suivie par une vidéo dérangeante de CNN montrant des lobbyistes d'entreprises dansant dans les rues et donnant des bonbons aux enfants.

Le 24 Septembre, dans un discours devant l'Institut d'Economie Internationale, l'ambassadeur du commerce Zoellick a posé les bases d'un nouveau McCarthisme visant les dissidents anti-mondialisation. " Les terroristes haïssent les idées dont l'Amérique s'est fait le champion autour du monde " a-t-il dit. " Il est inévitable que les gens se demandent s'il y a des connections intellectuelles avec d'autres qui ont déclenché la violence vis à vis de la finance internationale, la mondialisation et les Etats Unis ".

Le lien du Mal supposé entre les opposants de al-Qeida et les opposants à l'OMC lui est apparu, a-t-il dit, en lisant le magazine New Republic. En fait, c'est dans le même journal qu'un journaliste suggérait « Nous devrions envahir leurs pays, tuer leurs gouvernants et les convertir au Christianisme. »



attac

Quelles sont exactement les caractéristiques de l'ordre du jour du commerce américain pour l'OMC qui sont supposés faire trembler de terreur les terroristes ? Il y a deux Sacrés Graals dans la croisade de Zoellick pour le commerce qui passent par les noms inoffensifs de " traitement national des services " et de " résolution des litiges Etat-investisseur ".

Vous voudriez, par exemple, garder la Poste au sein des mains du gouvernement, ou bien le contrôle du trafic aérien. Aucune chance de réussir dit John Howard de la Chambre de Commerce américaine. Comme Howard me l'a expliqué, une clause de " traitement national " de l'OMC retirera la décision de ces parlementaires enquistants, en demandant aux instances nationales d'encherir contre des opérateurs étrangers.

Ceci nous amène au côté machiavélique de ces projets concernant le commerce (à ce propos, déjà suggérés par des négociateurs américains). Si Bechtel ou une autre entreprise étrangère remet en cause que le Métro londonien continue d'être un bien public, il reviendra à Tony Blair de défendre le droit de propriété du gouvernement. Si vous croyez que les laquais de Blair ne se défendront pas trop fort devant la commission des litiges, vous n'en saurez jamais rien. Contrairement aux séances des tribunaux anglais ou américains, celles des tribunaux de l'OMC sont fermées et secrètes. Un Blair, un Bush ou un potentat hostile aux entreprises d'état peut utiliser la règle du " traitement national " comme une épée dans leurs Jihad contre leurs propres instances gouvernementales. L'autre codicille sorti de l'esprit des mondialisateurs adeptes de la voie express (Fast Track), la " résolution des litiges Etat-investisseur " a déjà été déployée dans la zone ALENA (ou NAFTA, l'accord de libre échange nord-américain est l'endroit où l'industrie des Etats-Unis utilise le Canada et le Mexique pour s'exercer au tir afin de tester les armes commerciales qu'ils utiliseront au plan international à travers l'OMC).

La résolution des litiges Etat-investisseur autorise une compagnie étrangère ayant subi un préjudice par violation d'un traité commercial, à recevoir une compensation de la part du Trésor de la nation scélérate. Cela donne l'air d'être juste. En pratique, selon l'accord de libre échange nord-américain, les industriels ont utilisé le système pour démolir les protections de l'environnement et des consommateurs mises en place par les gouvernements locaux. En 1997, un gouvernement de province du Mexique a

essayé d'empêcher un entrepreneur américain de construire une décharge de produits toxiques dans une zone de préservation écologique. Un groupe d'experts des règlements des désaccords dans le cadre de l'accord de libre échange nord-américain a ordonné au Mexique de payer 15,6 milliards de dollars à Metaclad pour retard infligé à son projet de pollution. Loewen Corporation, une grande chaîne de maisons funéraires canadienne est profondément insatisfaite du droit civil américain. En 1996, un jury du Mississippi a rendu le verdict statuant que Loewen a rompu un contrat et brimé un petit entrepreneur dans le but d'obtenir le monopole de cette industrie et d'augmenter les prix. Plutôt que d'aller en appel vers un tribunal d'instance plus élevée, Loewen a préféré traiter pour 150 millions de dollars. Ensuite, Loewen a tout annulé et demandé au gouvernement américain le remboursement de la somme et ensuite - pas moins de 725 millions de dollars. Dans le cas juridique Loewen contre le Mississipi, l'entrepreneur canadien demande qu'un groupe d'experts de l'accord de libre échange nord-américain aille à l'encontre des procédures de base du système de justice civile considérées comme une barrière illégale pour le commerce. Alors que le jugement est encore en délibéré, le groupe d'experts de règlement des désaccords dans le cadre de l'accord de libre échange nord-américain (NAFTA) a accepté de juger. Cette décision a pour effet de placer le NAFTA, et non pas la Cour suprême ou la Constitution américaine, comme l'ultime recours légal de l'Amérique du Nord. Pas étonnant que les chefs d'entreprise américains et européens chantent les louanges " Gloire au règlement des désaccords " autour des murailles de Doha, du Qatar, alors que l'OMC se prépare pour la réunion des ministres.

Si les propos de Zoellick sur la terreur et le commerce ont l'air d'en faire trop, celui-ci ne fait que refléter la sensation de panique de l'administration Bush au sujet de la causette du Qatar qui se dirige vers l'effondrement et l'annulation. Le président de l'OMC Michael Moore n'a pas réussi à faire fuir les pays les moins développés en mettant une nouvelle réunion de pourparlers sur le commerce à l'ordre du jour du Qatar. Ajoutez à cela le manque d'autorité du président américain pour négocier et de toute façon, qui aurait envie de s'envoler vers les Etats du Golfe en ce moment ? d'où les coups de fouets donnés par Zoellick avec le drapeau américain sur la tête et les épaules des démocrates sceptiques. Le député chargé du Commerce avait une seconde cible dans sa tirade sur " commerce ou terrorisme " : l'alliance



attac

des écologistes, populistes et unionistes qui repoussaient les tentatives précédentes de législation par " voie express " (Fast Track), ceci même lorsque le Congrès était aux mains des républicains. Zoellick espère discréditer cette coalition efficace en enveloppant le mouvement anti-mondialisation dans le turban de ben Laden.

Lamentablement, Zoellick reçoit une aide sensible de la part d'âmes à l'esprit embrouillé au sein même du mouvement anti-mondialisation. Le responsable du Commerce de Bush rit avec jubilation d'un journaliste du journal Earth Island qui a pris la mauvaise file en disant que l'attaque sur le Trade World Center n'était qu'une forme d'extension, bien que mal guidée et criminelle, de la lutte contre la mondialisation.

Bin Laden, né avec une cuillère en argent dans la bouche et un portefeuille d'actions pouvant rivaliser avec celui de Rockefeller, peut difficilement être qualifié comme guerrier de la lutte de classe. Néanmoins, le détournement opportuniste du journal Earth Island pour faire mousser son ordre du jour, n'est pas exceptionnel. Il y a une horrible bizarrerie à entendre à la fois Zoellick et un nombre impardonnable d'européens de gauche (des amis qui devraient être mieux renseignés) désignant les deux tours jumelles comme les symboles du capitalisme américain.

EXCUSEZ MOI, mais avant que je commence à gribouiller pour l'Observer, je travaillais au 50ième étage de la tour Nord, qui représentait, aux yeux des New Yorkais, le symbole du SOCIALISME américain. Ces gratte-ciel appartenant au gouvernement abritait l'Autorité portuaire, propriétaire des métros, ponts et autres, la première ligne de défense de l'Amérique contre le jihad de la privatisation qui balaie le reste de la planète. Il est sinistre, angoissant et vil de voir les fanatiques du marché libéralisé de Bush se joindre à une partie auto-absorbée de la gauche pour utiliser cette tragédie afin de nous vendre leurs ridicules petits sachets de cendres politiciennes.

Remerciements en particulier à Mary Bottari du groupe d'observation citoyen du commerce mondial pour les explications d'expert et les données sans pareil fournies.

Greg Palast de l'Observer, Londres, Dimanche 14 Octobre 2001. Sur www.GregPalast.com, vous pouvez lire et souscrire aux articles de Georges Palast dans l'Observer et voir ses

émissions dans les informations de nuit de la BBC.

Traduction : Jean Pierre Schermann, traducteur bénévole coordinat@attac.org

POUR EN SAVOIR PLUS & PARTICIPER :

A l'occasion des mobilisations qui s'organisent dans le monde entier pour les 9 et 10 novembre contre un Nouveau Cycle de négociations à l'occasion de réunion de l'OMC à Doha (Qatar), nous vous invitons à consulter le site Internet qui est spécialement dédié à cet événement: <http://attac.org/nonewround> Les appels, les analyses, les documents officiels, les rendez-vous, un quotidien sur l'OMC (inscription dès l'entrée du site)

Brèves d'OMC

par omc.marseille@attac.org

A- Tourisme :

Une proposition revue de l'Annexe sur le Tourisme, destinée discipliner les pratiques anti-compétitives qui ont un impact sur le tourisme soutenable a été présenté par la rép. Dominicaine. L'Uruguay au nom du Mercure a insisté sur le fait que le tourisme est un secteur très important, représentant un tiers de la valeur globale des services marchands. C'est aussi une source de devises pour presque tous les PED. Le Mercure estime qu'une première démarche consisterait à améliorer les engagements existants et à retirer les limitations discriminatoires à l'entrée des fournisseurs de services étrangers. Pour le Kenya, l'AGCS est dans son état actuel incapable de traiter des pratiques anti-compétitives. Pour sa part, l'UE a déclaré qu'elle voulait un nouveau round pour traiter de façon générale le problème de la concurrence.

Les USA ont dit qu'ils ne voyaient comment l'Annexe sur le tourisme contribuerait au développement durable ou transporter plus de touristes à destination ; ils se demandaient ce que les propositions entendaient par « développement soutenable »

Au sujet de l'établissement de mesures de sauvegarde d'urgence selon l'AGCS, les USA ont fait savoir dans une communication qu'ils n'accepteraient de continuer à discuter de façon détaillée d'un possible accord sur ce sujet que s'ils étaient sûrs que cela amèneraient les autres membres à améliorer leur engagement dans les négociations sur l'accès au marché, à la stupeur



attac

de beaucoup de PED. Ceux-ci n'ont cessé de plaider en faveur de l'adoption de mesures de sauvegarde d'urgence, annonçant qu'il ne fallait pas s'attendre à ce qu'ils présentent d'autres engagements durant les négociations sur la libéralisation des services s'ils n'obtenaient pas une issue de secours.

B- Les Labo. pharmaceutiques se battent face aux PED pour ne rien changer à l'Adpics.

Shannon Herzfeld, vice-Président de PhRMA (représentant les Labo. US) a déclaré que toute tentative de créer un lien de causalité entre le problème de santé publique par les PED et la protection des droits de propriété, "est pour l'essentiel est un lien erroné". "Si nous pensions que changer un mot ici et un autre mot là dans l'Adpics (Accord sur les droits de propriété intellectuelle) pourrait sauver des vies humaines, nous l'aurions fait de tout notre cœur. Mais on est à des lieux des vrais problèmes que cela pose". a-t-il ajouté.

"Nous croyons que tout affaiblissement de l'Adpics aurait un effet désastreux sur le maintien des investissements dans la recherche" (Rolf Krebs, PDG de Boehringer Ingelheim, producteur de la Nevirapine contre le sida).

" Les laboratoires ne reçoivent pas beaucoup d'aide des débats sur les brevets leur permettant de déterminer s'ils doivent s'intéresser à la recherche contre le sida" (Harvey Bale, DG de la Fédération internationale des labo. pharmaceutiques).

"Nous voulons que l'Adpics ne soit pas modifié afin que l'industrie puisse maintenir son action en matière d'innovation", a-t-il ajouté.

La Fédération a indiqué qu'on avait constaté une chute de 30 % dans le nombre de composés anti-retro viraux dans les essais cliniques depuis 1998, période correspondant aux critiques sur l'Adpics par rapport aux médicaments contre le sida. Les autres anti-viraux en développement n'auraient pas connu une telle chute et seraient même en augmentation, selon la même source. Les représentants de cette industrie ont dit accepter que la Déclaration de Doha doive vraisemblablement dire quelque chose sur l'accès aux médicaments essentiels en raison des pressions politiques sur les gouvernements pour ce sujet. Ils se contenteraient d'une déclaration reconnaissant que rien dans l'Adpics ne puisse être interprété comme une mesure empêchant les

gouvernements de traiter la demande de santé publique.

"Au-delà de ce point, nous devons éviter le piège consistant à dire quoi que ce soit qui semble être politiquement correct, impliquant l'acceptation que l'Adpics est un obstacle pour obtenir un niveau supérieur de santé publique" Il n'y a pas de preuve pour soutenir cela"

Réduire les recours devant l'ORD concernant ce sujet "enverrait le message que quelles que soient les règles, elles ne seront pas appliquées" "Devrons-nous attendre jusqu'à ce que le brevet tombe dans le domaine public ?" (déclaration de la profession du 19 Septembre)

C- Rencontre informelle de 22 pays à Singapour (13-14 Octobre) : "Consensus ou quasi-consensus".

A la "mini Conférence ministérielle " qui a réuni 22 ministres du commerce à Singapour mi Octobre la Tanzanie et la Jamaïque ont campé sur leur position d'opposition au lancement d'un nouveau round tel qu'il en ressortait de la déclaration de Zanzibar de Juillet dernier, en dépit des rapports qui faisaient état de l'accord de tous les participants en faveur d'un "nouveau round". L'Inde y a moins montré d'enthousiasme que les pays développés rappelant qu'il ne s'agissait que d'une rencontre informelle entre un nombre restreint de pays intéressés. Elle a également fait remarquer qu'il "doit y avoir consensus et non quasi consensus" en réponse à un commentaire de Lamy qu' on était parvenu à un quasi-consensus. Malaisie a montré son opposition en s'abstenant d'assister à cette réunion. Le Pakistan, a fait écho aux propos du Brésil que le mouvement pour améliorer les annexes [à la Déclaration sur l'application des accords] était un pas dans la bonne direction, semblant s'éloigner de sa position traditionnelle de se tenir aux cotés de l'Inde en cette matière. Les USA par ailleurs, ont indiqué que le texte d'Harbinson était l'extrême limite jusqu'où ils pouvaient se plier en matière d'application.

Enfin, pour la première fois, des PED ont reconnu la pression politique à laquelle étaient soumis quelques gouvernement, notamment de l'UE., en matière environnementale. On pourrait subséquemment se diriger vers une approche de ce problème en deux phases : la première sur une étude de clarification suivie d'une phase de négociation.

Les principaux progrès sont venus de l'agriculture. On a discuté en particulier de



attac

l'élimination des subventions de la "boite bleue" (subventions aux programmes de réduction de la production) les regroupant avec celles de la "boite verte" (celles qui offrent l moins d'effets de distorsion au commerce) ou de la "boite ambré" (celles permettant un soutien interne ayant un effet de distorsion et soumises à des engagements de réduction). Néanmoins l'étude du texte devrait continuer jusqu'à Doha car : "Personne ne peut accepter [ce texte] tel quel" comme l'a déclaré le Japon.

Sur les droits de propriété intellectuelle, les délégués envisagent l'établissement de règles si les circonstances sont normales et l'application de règles exceptionnelles au cours de crises portant sur la santé publique. Mais le désaccord demeure sur la définition de "crise" et sur la façon de la déclarer. C'est un des sujets les plus difficiles dans le cadre de la préparation de Doha. Certains s'inquiètent de ce que ce sujet pourrait geler les efforts au lancement d'un nouveau round à Doha.

Un nouveau projet de la Déclaration ministérielle pourrait être communiqué aux délégations en fin de semaine vers le 20 Octobre. Le Conseil Général pourrait tenir une réunion début Novembre; le texte serait envoyé aux capital pour examen final avant la Conférence.

D- Présence non souhaitée à Doha de...la Ligue Arabe.

Deux objections à ce qu'elle puisse être agréée comme observateurs ont été déposées ("chacun sait de qui elles émanent" faisant allusion à l'opposition permanente d'Israël et des USA. Une première objection à la participation de l'OPEC a été levée. Les autres organisations qui avaient demandé leur accréditation l'ont reçue, notamment l'Institut de Formation et de Recherche de l'ONU, l'Union inter-parlementaire et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (C EEAO)

L'accession de l'Iran, présentée pour la 3e fois cette année, a rapidement été écartée en raison de l'objection des USA. Téhéran a présenté sa demande depuis Septembre 1996.

E- Réunion du Conseil des Services

Le secteur financier a été passé en revue. Selon les sources, les discussions n'ont pas présenté d'avancée substantielle, alors que ce secteur figure parmi les 10 principaux où USA et UE

recherchent une libéralisation allant beaucoup plus loin.

Le Comité de Bale sur la supervision bancaire, l'Organisation Internationale des Commissions de Bourses et l'Association Internationale des Contrôleurs en Assurances ont discuté de l'établissement de standards financiers au monde entier, particulièrement en ce qui concerne la prise en compte de la situation particulière des PED dans les objectifs d'application.

F- L'UE s'étonne de la nouvelle loi de programme agricole US.

Cette loi fournit un moyen d'expansion considérable au soutien agricole fédéral. Pour le Commissaire européen, F.Fischler elle souligne la position ambiguë des USA de défendre une ligne à Genève alors que son contraire a le soutien du Congrès.

Cette loi programme décennal augmentera de 63 % les programmes, dont la majorité ira aux producteurs de céréales, coton et soja.

G- Les USA prêts à porter le principe de l'étiquetage des OGM dans l'UE devant l'OMC.

La nécessité d'un étiquetage à tous les stades de la production à la distribution est considéré comme impossible à exécuter par l'industrie agricole US. D'après le Commissaire à la Santé de l'UE, le fait de lever le moratoire de 3 ans de l'UE serait une contribution importante pour trouver un compromis entre USA et UE.

H- Consumers International considère l'Accord sur l'Agriculture et sur les Services contraires aux intérêts des consommateurs, notamment dans les PED et les économies en transition.

CI représente plus de 260 organisations de consommateurs réparties dans 120 pays.

Selon CI les dispositions actuelles de l'AGCS empêchent les Etats de réguler l'accès des consommateurs aux services de base tels que l'eau et les télécoms. Les négociations commerciales doivent être orientées vers le développement soutenable (l'accès limité au marché des pays développés et les importations subventionnées nuisant à la compétitivité des fermiers pauvres et réduisant l'accès du consommateur à la nourriture) et prendre franchement en compte les propositions des ONG



attac

I- Les USA font appel contre le jugement condamnant les FSC

Nous faisons appel car nous pensons que cette décision a été une erreur a fait savoir R.Zoellick dans un communiqué.

Cette procédure permet aux USA d'obtenir un délai de 60 jours minimum avant que l'UE ne puisse finalement entamer les poursuites selon le mécanisme de Règlement des Différends afin d'imposer aux USA des sanctions de l'ordre de 4 Milliards \$.

Groupe de travail « Traités internationaux » de Marseille. omc.marseille@attac.org

POUR EN SAVOIR PLUS & PARTICIPER :

A l'occasion des mobilisations qui s'organisent dans le monde entier pour les 9 et 10 novembre contre un Nouveau Cycle de négociations à l'occasion de réunion de l'OMC à Doha (Qatar), nous vous invitons à consulter le site Internet qui est spécialement dédié à cet événement: <http://attac.org/nonewround> Les appels, les analyses, les documents officiels, les rendez-vous, un quotidien sur l'OMC (inscription dès l'entrée du site)

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

Intéressé(e) par un rendez-vous il suffit de cliquer sur <http://attac.org/rdv> pour en obtenir les détails. Vous choisirez alors le pays dans lequel se tient la réunion.

Mardi 23: BELGIUM: BRUXELLES / ESPANA : MADRID / FRANCE: PARIS 11 – LAVAL – MACON – LYON / ITALIA : MASSA CARRARA / SVERIGE: UPPSALA – NORRKOPING

Mercredi 24 : AUSTRALIA : WIEN / ESPANA : MADRID / FRANCE: PARIS 11 – TOULOUSE – RENNES – LYON – CLERMONT FERRAND – AUCH / ITALIA : TRIESTE / SVERIGE : STOCKHOLM

Jeudi 25 : AUSTRIA : SALZBURG / DEUTSCHLAND : BONN / FRANCE: LILLE – LYON – IPE BORDEAUX – BLOIS / ITALIA : BOLOGNA / SUISSE : LAUSANNE

Vendredi 26 : AUSTRIA : SALZBURG / FRANCE: BERNAY - LYON